

PERTURBATIONS DE CIRCULATION

Des perturbations sont à prévoir du 20 au 31 octobre 2025 sur la RD 242. La circulation sera interdite et déviée dans les deux sens.

Des déviations seront mises en place :

- au carrefour dit « Les Gingaude » (intersection RD 40 / RD 242) en direction d'Huriel ;
- dans le bourg de Treignat (intersection RD 916 / RD 147), en direction d'Huriel ;
- au giratoire d'Huriel sur l'itinéraire de substitution.

Entre 7 h et 18 h, les riverains devront prendre leurs dispositions pour stationner leurs véhicules en dehors de la zone de chantier.

Nous vous remercions pour votre compréhension face à la gêne occasionnée.

Pour en savoir plus sur les conditions de circulation, vous pouvez contacter :

Conseil départemental de l'Allier

Unité territoriale technique de Commentry / Montluçon

au 04 70 09 79 79

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



Le Département de l'Allier investit pour vos routes

TRAVAUX SUR LA RD 242 COMMUNES DE SAINT- MARTINIEN ET TREIGNAT

Le Département de l'Allier vous informe d'un chantier de voirie sur la RD 242, à Saint-Martinien et Treignat.

Les travaux comprendront :

- les purges localisées de la chaussée ;
- le reprofilage localisé en pleine largeur, au niveau des nouvelles bordures ;
- les enduits de scellement.

**Travaux programmés
du 20 au 31 octobre 2025***

*Dates prévisionnelles pouvant évoluer en fonction des conditions climatiques

